

## Fitoussi - Boudon : le défi du libéralisme; DÉBAT A quelles conditions la France est-elle réformable ?

Baudouin BOLLAERT, Marie-Laure GERMON, Alexis LACROIX

Le Figaro du 21 juin 2004

Le Figaro a confronté deux interprètes majeurs de la pensée libérale : d'un côté, le sociologue et historien des idées Raymond Boudon, qui signe un essai décapant, Pourquoi les intellectuels n'aiment pas le libéralisme (Odile Jacob), de l'autre, l'économiste Jean-Paul Fitoussi, directeur de l'OFCE (Office français des conjonctures économiques) et professeur des universités à l'IEP de Paris qui développe, dans son dernier essai, La Démocratie et le marché (Grasset, « Nouveau collège de philosophie »), le concept de « démocratie de marché ». Un débat sur le contenu même de la méthode libérale, à l'heure des réformes.

LE FIGARO. Comment chacun d'entre vous définit-il d'abord le libéralisme ?

Raymond BOUDON. Repérons-en tout d'abord l'origine. Historiquement, le libéralisme est né de la volonté de rationaliser la politique, de réguler logiquement la vie sociale, et, surtout, de poser l'être humain comme entité autonome et rationnelle.

Jean-Paul FITOUSSI. Je perçois, pour ma part, le libéralisme comme un mouvement initialement révolutionnaire, fondé, sur l'idée moderne qu'il est possible de vivre sans Léviathan, c'est-à-dire sans Etat totalitaire. Il me semble donc c'est du moins ainsi que je traduis les travaux d'Adam Smith, l'un des « pères fondateurs » du libéralisme économique, que ce libéralisme originel correspond au désir de libérer la société d'un Etat à visée totalisante, à la fois dans les domaines politique et économique. Voir dans le libéralisme un principe conservateur est un contresens au plan de la chronologie des idées.

R. B. Tout à fait ! Et les libéraux manchestériens, si injustement conspués, ne désiraient en fait qu'« approfondir » la démocratie et améliorer son fonctionnement.

Comment expliquez-vous qu'en France, le qualificatif « libéral » ressemble encore quasiment à une insulte ?

R. B. Cet opprobre est à mettre avant tout sur le compte d'une ignorance massive. D'ailleurs, dans une époque qui songe à réenseigner l'histoire des religions à l'école, nos dirigeants seraient bien inspirés d'introduire également l'étude de l'histoire des idées. Il faudrait plusieurs heures d'enseignement pour rendre justice à ce mouvement d'idées riche et complexe qu'est le libéralisme dans ses dimensions politique et économique, et aussi philosophique.

Pourquoi le libéralisme reste-t-il souvent perçu comme un mouvement de recul de la civilisation ?

R. B. Parce que l'imagerie populaire l'associe à des scènes de pauvreté à la Dickens, confusion essentiellement fabriquée par l'idéologie de Karl Marx ! Souvenons-nous : ce mouvement s'est fait connaître au milieu du XIXe siècle en se dressant contre une séquelle du blocus continental, les « Corn laws ». Ces lois qui, en Angleterre, fixaient un prix minimal pour les importations de blé, dans le dessein de protéger la production céréalière britannique, furent abolies sous l'influence des tenants du libre-échange, persuadés qu'une telle juridiction renforçait le caractère aristocratique de la société anglaise. C'est donc bien, je le répète, pour déployer et enrichir la démocratie que les libéraux se sont battus !

J.-P. F. La détestation du libéralisme vient effectivement d'une ignorance tenace de la pensée libérale, tant dans ses fondements historiques que dans son acception actuelle. La théorie de l'économie de marché s'avère tout aussi méconnue des opposants au libéralisme que de ses thuriféraires. Cette « mésinformation » donne d'ailleurs lieu à des débats qui n'ont pas lieu d'être. Ainsi, les auteurs de la théorie pure de l'économie de marché socle sur lequel s'inscrit la pensée libérale en ont perçu, en la construisant, les points faibles. Ils sont allés jusqu'à les théoriser comme autant de failles exigeant l'intervention de l'État dans le système. Mais les libéraux, au sens courant du terme, pensent qu'il suffit de laisser progresser le marché pour que l'économie et la société fonctionnent. Les antilibéraux défendent, quant à eux, l'idée que le marché demeure le mal absolu. Certains zéloteurs du libéralisme ont contribué à rendre cette pensée parfois franchement antipathique en lui ôtant toute nuance.

A quelle école de pensée songez-vous ?

J.-P. F. A tous ceux qui insinuent, au nom du libéralisme économique, que le meilleur système politique correspond à une dictature bienveillante. Cela revient à inverser totalement l'assise historique de la théorie libérale. Pour qu'une économie de marché fonctionne bien, à en croire ces exégètes abusifs du libéralisme, il vaut mieux qu'elle s'inscrive dans un système peu démocratique. Absurdité d'une lecture fondamentaliste du libéralisme qui en dénature l'aspiration démocratique. La défiance pour la démocratie ne peut servir de base à la construction d'un avenir acceptable.

Reagan ou Thatcher font-ils partie, selon vous, de ces doctrinaires-là ?

R. B. Les contresens à leur sujet sont inimaginables ! Depuis que Reagan et la Dame de fer sont devenus les repoussoirs du « politiquement correct » on établit un lien automatique entre la « globalisation » et le libéralisme, imputant ainsi à ce dernier ce qui lui est contraire. C'est sur cette confusion que se joue, par exemple, le protectionnisme pratiqué à l'égard des producteurs de coton américains, donnant l'idée que le Nord méprise totalement le Sud ; ce protectionnisme archaïque, contre lequel Bruxelles est en train de lutter, est bien entendu le contraire du libéralisme. Je persiste donc à dire que l'hostilité à l'endroit du libéralisme est tissée d'ignorance et de confusions.

Précisons que l'origine de l'antilibéralisme de gauche, comme de droite, provient du fait que l'Etat a toujours joué en France un rôle infiniment plus important qu'ailleurs, y compris en matière de développement économique. La France, comme la Prusse, s'est développée « par le haut », à la différence de l'Angleterre ou de la Hollande, dont la croissance s'est davantage appuyée sur les initiatives individuelles. Ceci explique que notre droite soit beaucoup plus antilibérale que son homologue britannique ou allemande.

Peut-on sérieusement déclarer que l'antilibéralisme est une posture partagée autant à droite qu'à gauche ?

R. B. L'analyse de Tocqueville, mettant en exergue l'attachement historique et atavique de la droite française à un Etat centralisateur, conserve sa validité. On le vérifie jusque dans les rangs de l'UMP. La gauche demeure, quant à elle, imprégnée de marxisme, et pas seulement chez les plus radicaux de ses partisans ; cette idéologie se lit de manière subliminale dans le discours de dirigeants pourtant émancipés du marxisme, lorsqu'ils s'obstinent à raisonner encore en terme de lutte des classes, et qu'ils n'imaginent pas un instant que le patronat et les salariés

puissent coopérer entre eux. Ce marxisme latent se transpose même au niveau planétaire, puisque certains acteurs de gauche enferment les relations Nord-Sud dans une analyse oppositionnelle. Le discours de José Bové en donne une illustration éclatante.

J.-P. F. Soyons clairs : ce ne sont certes pas tant les dirigeants politiques de l'hémisphère Nord qui ont fait obstacle à l'essor du monde en développement. Ce sont les politiques menées dans chacun de ces pays défavorisés. Le problème du libéralisme transcende les clivages entre la gauche et la droite parce que, vous avez raison, chacun des camps peut lui être également hostile. On pourrait même dire que le capitalisme aurait tendance à être structurellement antilibéral...

Pouvez-vous préciser ?

J.-P. F. Le libéralisme empêche la concentration des capitaux, la vision monopolistique du monde et s'oppose aux rentes de situation, phénomènes dont le capitalisme s'accommode sans toutefois y souscrire explicitement. C'est si vrai que chaque fois que les entreprises perçoivent le spectre de la faillite, leurs chefs en appellent au secours de l'État, seule entité à pouvoir les protéger du libéralisme ! Notre jacobinisme fondateur renforce certes cette posture, mais cette inclination spontanée du capitalisme vers des pratiques antilibérales se vérifie aussi chez nos voisins. Repenser aujourd'hui la question du libéralisme, c'est la resituer nécessairement dans le contexte de la démocratie. Et se demander, surtout, pourquoi nos sociétés démocratiques, politiquement libérales, refusent un libéralisme modéré, bien éloigné du modèle plaidé par les plus zélés de ses thuriféraires...

Ce que vous avez appelé, Raymond Boudon, « l'illibéralisme », se limite-t-il au rejet d'une éthique de la concurrence ?

R. B. Par « illibéralisme », je désigne cette théorie latente, souvent présente à l'état semi-conscient, selon laquelle toute relation sociale conflictuelle serait un jeu à somme nulle. Ce prisme d'analyse, très couramment utilisé, ignore qu'une possible coopération se cache derrière tout conflit ; j'avais, en tant que sociologue, été fasciné par les diverses réactions consécutives à l'échec de Cancun.

Barricadé dans un dualisme « ami-ennemi », dans une dichotomie « gagnant-perdant », José Bové s'était réjoui que ceux qu'il tient pour les « dominants » aient été, pour une fois, mis en échec dans le cadre d'une négociation internationale. Le commissaire européen, pourtant d'origine socialiste, Pascal Lamy n'arrivait pas à dissimuler son accablement. Il avait évidemment raison.

Le libéralisme ne prend-il pas le contre-pied de l'économie politique moderne, fondée sur cette conviction qu'une relation sociale est un jeu à somme nulle ?

J.-P. F. Je dirais, bien au contraire, que l'économie, est un jeu fondé sur la coopération, et donc un jeu à somme positive. C'est d'ailleurs de cette conviction qu'est née la science économique. Il est toutefois vrai qu'une certaine vision du libéralisme en fait un système d'exploitation. Cette vision est partagée par les salariés comme par les entrepreneurs qui se plaignent des exigences normales et rationnelles de leurs employés. Ce faisant, ces mécontents oublient que l'augmentation de la taille du gâteau permet aussi d'augmenter la part dévolue à chacun des acteurs. Les pays qui se sont le mieux développés ont toujours été ceux qui ont pu justifier d'un haut niveau de salaires. Tous ceux qui ont comprimé le niveau des rémunérations se sont condamnés à décourager la coopération entre catégories sociales ; et ils n'ont donc pu produire que des croissances faibles.

L'antilibéralisme ne serait-il pas déterminé aussi par la conjoncture économique ?

J.-P. F. Les sociétés souffrant objectivement le plus ont tendance à rejeter un modèle considéré comme dominant. Et les tenants du marché ont le tort de tenir, sur la mondialisation, un discours rhétorique et convenu, qui la fait apparaître comme une contrainte impérative qui légitimerait n'importe quelle inégalité. Des rentes considérables se développent ainsi au sein du système de l'économie de marché ; la rémunération moyenne des dirigeants d'entreprise aux Etats-Unis équivaut aujourd'hui à mille fois le salaire moyen alors qu'elle n'atteignait « que » quarante fois ce salaire dans les années 70. Et il est difficile de légitimer cette augmentation par celle de la productivité des dirigeants, tant est important le nombre de ces derniers qui ont mis en danger leur propre entreprise.

Mais ces phénomènes ne sont-ils pas plus marqués outre-Atlantique ?

R. B. Notre pays détient un triste record en Europe de l'Ouest, celui du taux de chômage des jeunes (20 %). La vraie bonne solution, n'en déplaise à Jean-Paul Fitoussi, serait donc de rendre notre système économique plus performant, au lieu d'appliquer des cataplasmes de courte durée ou de trouver des modes de gestion sociale du chômage par l'assistanat. Un contexte aussi morose suscite naturellement, de la part de ses victimes et des dirigeants politiques, toutes étiquettes confondues, une réaction antilibérale très accusée. Et déclenche, hélas, une kyrielle de mesures de court terme, comme autant de parades instantanées, même si l'on sait bien que devraient être privilégiées des politiques de plus long terme. En d'autres termes, le prurit antilibéral de la société française n'est pas un problème de la société française mais une défaillance de son leadership politique !

J.-P. F. Il y a une confusion actuelle entre démocratie et économie de marché. Notre système économique concilie deux principes contradictoires d'organisation celui du marché, où l'acquisition est proportionnelle aux ressources et celui de la démocratie, reposant sur un principe d'égalité, le suffrage universel, assuré par la médiation de l'État. Le chômage n'est effectivement plus une difficulté de court terme puisqu'il s'est envolé dès la fin des années 70 pour demeurer préoccupant depuis deux décennies ; mais cet échec a été alternativement imputé à trois acteurs : le marché, les gouvernements et... « la société » en ce qu'elle s'opposerait à toute réforme. Or il me semble que la persistance d'un chômage de masse en notre pays peut clairement être imputée à de mauvaises politiques économiques.

R. B. Ce sont des abstractions théoriques ! L'opinion publique est bien plus rationnelle qu'on ne veut le dire. Le problème est que son avis est bien moins pris en compte qu'ailleurs, et qu'on ne lui fait guère confiance jacobinisme oblige !

Nous vivons tout de même dans une drôle de démocratie mettant en présence d'une part une France préservée, celle des « partenaires sociaux » qui sont les boyards pouvant discuter avec l'exécutif, et une autre France, la France des laissés-pour-compte de l'attention officielle, la France des gens qu'on n'écoute pas. Ce n'est pas la société qui refuse de se réformer, mais le poids des corporatismes qui empêche toute réforme !

J.-P. F. Le problème des 35 heures, dont j'ai dit qu'elles étaient une illusion arithmétique procédant d'un jeu à somme nulle, montre bien l'absence de réflexion sur les relations unissant la démocratie au marché. Beaucoup de gouvernements européens et pas seulement le gouvernement français ont cru sincèrement qu'ils étaient devenus impuissants à intervenir réellement dans l'ordre économique. Partant de cette analyse, les gouvernements ont opté pour l'interventionnisme structurel.

C'est dire à quel point vous êtes réservés quant à la refonte des institutions européennes...

J.-P. F. Je m'oppose à l'idée que des réformes structurelles pourraient servir de succédané à une action efficace au niveau macroéconomique. Certes, il est toujours nécessaire d'améliorer les institutions, de les adapter à l'époque, d'alléger leur fonctionnement, mais ces mises à jour ne peuvent tenir lieu de médication sociale. D'où le paradoxe que vous soulignez, cette propension des citoyens à se crispier sur les acquis d'une société à laquelle on ne promet aucun avenir. Les gens ne sont pas stupides ; simplement, on ne leur donne aucune perspective, l'Etat n'ayant pas les moyens de leur proposer un futur meilleur que le passé, d'où une crispation sur ces acquis. On ne réforme pas une société si l'on n'a que des sacrifices à lui demander et aucun avenir à lui proposer. Le politique sécurise vraiment si le pragmatique l'emporte sur le doctrinal.

R. B. Le libéralisme n'est pas une doctrine ! C'est plutôt, pour paraphraser Descartes, une somme de « règles pour la direction de l'esprit », une méthodologie simple fondée sur l'enregistrement des problèmes à résoudre de façon pragmatique. Pour résoudre le chômage, des changements institutionnels devraient être accomplis, dans le sens d'un assouplissement libéral de notre capitalisme d'Etat. La fameuse retenue d'un euro, non remboursé sur les consultations médicales, voulue par Jean-Pierre Raffarin est une très bonne manière de responsabiliser les citoyens, de montrer que ce n'est pas parce que la médecine est gratuite que personne ne la paye ! Au lieu de parler de « responsabilisation », les adversaires de cette retenue parlent de « culpabilisation » des citoyens : la matrice de pensée illibérale s'inspire aussi de la vision irrationnelle de l'homme véhiculée par la psychanalyse...

J.-P. F. Oui, mais ne basculons pas dans l'ultralibéralisme pour hâter la réforme de l'assurance-maladie. Et prenons garde au choix des modes de « responsabilisation ». La décision de ne pas rembourser les « petits » soins, prise en certains pays, s'est rapidement avérée désastreuse, parce que la prévention a lieu dans les consultations de proximité. Le problème est que l'Europe et la France se caractérisent malheureusement par leurs pesanteurs idéologiques. Cette camisole nous empêche de combiner les exigences de sécurité économique et sociale de base avec la dynamique d'une économie de marché...

R. B. ... Ceci est notamment vrai au sein de l'Éducation nationale ! Quelle proposition concrète est donc sortie des 1 500 consultations pour améliorer l'école, quelle idée de génie va germer des travaux de la commission Thélot ? Aucune, je le crains !

Si l'on impliquait réellement les acteurs de la vie sociale, si, dans le domaine scolaire, on acceptait d'introduire un minimum de concurrence et de marché en supprimant notamment la carte scolaire, on obtiendrait bien plus d'effets qu'au travers d'une énième réforme institutionnelle ! Besoin de cohérence des politiques publiques par VERONIQUE LE BILLON

Les Echos, 29 juin 2004

Consacré au thème « Travail des femmes et inégalités », le dernier numéro de « La Revue de l'OFCE » pointe l'origine des inégalités entre hommes et femmes sur le marché du travail.

Plus diplômées mais moins payées, davantage au chômage et moins souvent aux postes de direction des entreprises : les inégalités entre hommes et femmes sont

connues, et, pour la plupart, perdurent, constate « La Revue de l'OFCE » (Observatoire français des conjonctures économiques), qui consacre son numéro de juillet au thème « Travail des femmes et inégalités ». Si les différents articles ne s'attardent pas sur la part de l'entreprise dans la construction des inégalités, ils pointent, en revanche, ses déterminants sociologiques et politiques, sur lesquels pourraient peser les politiques publiques.

« Politique de désincitation »

« La question majeure est celle de la cohérence des politiques publiques et de l'objectif, estime en effet Françoise Milewski, codirectrice de l'étude. La reconnaissance du droit au travail conduit à condamner toute politique de désincitation, directe ou indirecte. »

Certaines politiques publiques, estime la revue, ont renforcé les inégalités, à l'instar du congé parental. « Le congé parental français est trop long, mal rémunéré, défavorable au partage des tâches parentales entre hommes et femmes, analyse Hélène Périvier, codirectrice de l'étude. Au terme des trois ans de congé, la réinsertion sur le marché du travail de ces bénéficiaires est problématique. » Le taux d'emploi des femmes chute fortement avec le troisième enfant, reflétant aussi la difficile réduction des inégalités en matière de partage des tâches familiales. Il passe de 74,8 % pour les femmes ayant un enfant entre 0 et 14 ans à 41 % pour celles en ayant trois.

Selon Françoise Milewski, une part des inégalités est également le résultat de « stéréotypes de sexe qui sont imposés, mais aussi intériorisés, notamment dans la famille et à l'école ». Ceux-ci créent ainsi « un phénomène d'autocensure » chez les femmes. Enfin, pour Jean-Paul Fitoussi, président de l'OFCE, le chômage de masse a aussi entravé la réduction des inégalités hommes-femmes. « S'il y avait le plein-emploi, le pouvoir de négociation des femmes aurait été facilité pour accélérer la réduction des inégalités. »